

## INFRASTRUCTURES

# 23 milliards ariary distribués avec la microfinance en 2004

Les différentes structures de microfinance existant à Madagascar ont permis de distribuer 23 milliards ariary en 2004. Le premier ministre Jacques Sylla l'a annoncé, hier à Mahitsy, durant la cérémonie de lancement officiel de l'Année internationale du microcrédit 2005 à Madagascar. L'année 2004 a également permis d'épargner 19 milliards ariary. Toujours selon le premier ministre, environ 200 000 personnes ont pu bénéficier des aides de la microfinance l'année dernière.

L'occasion était aussi saisie pour inaugurer les locaux

de la Caisse d'épargne et de crédit agricole mutualiste (Cecam) et de l'Ombon-tahiry ifampisamborana vola (Otiv). Ce sont les deux plus grands réseaux de microfinance dans l'île. Le nombre de caisses de microfinance est actuellement de 350, éparpillées sur tout le territoire malgache.

L'évolution du secteur a été impressionnante ces dernières années. De 1999 à 2003, les dépôts ont été multipliés par dix et les crédits par quatre. Le nombre des membres et clients a presque triplé. Malheureusement, seuls 5% des Malgaches ont accès

à ces services financiers.

La présence du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Rindriananana Harison Edmond, du représentant résident du programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), Bouri Sanhouidi, et du président de la délégation spéciale d'Antananarivo Emile Rakotonirainy, a été remarquée à la cérémonie d'inauguration.

Les avis ont été unanimes pour faire des structures de microfinance "un puissant levier pour le changement qualitatif de la vie des populations". Les entreprises du gouvernement

malgache va dans ce sens, affirme le représentant résident du Pnud. "Nous devons mettre en place des secteurs financiers participatifs qui aident les populations à améliorer leurs conditions de vie". Bouri Sanhouidi fait ainsi référence à l'instauration d'une coordination nationale pour cette activité. Il a rappelé également l'élaboration d'une stratégie nationale de la microfinance ainsi que son plan d'action. L'amélioration du cadre légal et réglementaire a aussi été mentionnée par le représentant du Pnud.

Doda Andrianantenaina